



# Agir à la DGFIP pour l'amélioration des conditions de vie au travail, c'est le 20 mars 2014

Alors que les besoins augmentent et se diversifient (législation fiscale, relations avec les collectivités locales et le secteur public local, gestion des mesures gouvernementales budgétaires, accueil du public) les choix politiques organisent le repli de l'action publique et de la DGFIP : suppressions d'emplois, pilotage managérial déshumanisé, mise sous pression des agents, réformes et restructurations permanentes impliquant des conséquences organisationnelles et matérielles trop souvent néfastes.

Tout ceci entraîne une dégradation continue sans précédent des conditions de vie au travail et contribue à dégrader l'exercice des missions.

## Il faut donc agir le 20 mars :

- Pour améliorer concrètement les conditions de vie au travail.
- Pour une véritable politique de prévention des risques par l'Administration.
- Pour que le management et la gestion par les indicateurs statistiques cessent de dégrader la qualité et l'efficacité des missions et revenir aux vrais enjeux : c'est le travail qui nourrit la statistique, pas l'inverse...
- Pour que le soutien technique de l'encadrement redevienne une priorité.
- Pour améliorer le cadre de vie quotidien des agents des Finances Publiques.
- Pour une formation professionnelle de haut niveau répondant aux besoins des agents et à l'exercice des missions. C'est un droit pour tous : aucun agent ne doit en être écarté faute de moyens et de temps.
- Pour stopper l'improvisation et la précipitation lors des réinstallations de postes ou services.
- Pour l'abandon du modèle de travail en plateau et un dimensionnement à taille humaine des services et des cellules de travail.
- Pour renforcer les moyens des CDAS et CHS-CT.

L'Administration doit enfin s'engager sur l'amélioration des conditions de vie au travail, non en multipliant les instruments de mesure, mais en prenant dès maintenant les mesures concrètes en matière d'emplois et de moyens de fonctionnement, et en respectant ses obligations envers les agents.

**Soyez toutes et tous en grève le jeudi 20 mars 2014.**